

Luxembourg, le 12 septembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Santé et à Madame la Ministre de l'Intérieur :

« En 2017, la clinique REGIOMED Lichtenfels en Allemagne, a démarré un projet ayant comme but l'optimisation du traitement des patients arrivant aux urgences.

L'introduction d'un protocole électronique du service de secours, nommé NIDApad, permet la saisie des données du patient et des détails médicaux (électrocardiogrammes, photos, etc.). L'urgentiste peut ainsi consulter, en temps réel, les données du patient même avant son arrivée aux urgences et commencer immédiatement avec la préparation du traitement.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Santé et à Madame la Ministre de l'Intérieur :

- *Madame et Monsieur les Ministres, peuvent-ils expliquer le mode de communication actuel entre les services d'urgence et le CGDIS ? Existe-t-il une différence entre les quatre Centres hospitaliers ?*
- *Est-ce qu'un changement du mode de communication entre le CGDIS et les quatre Centres hospitaliers est prévu dans le futur ?*
- *Est-ce qu'un projet similaire à celui de la clinique REGIOMED Lichtenfels pourrait être envisagé au Luxembourg ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Carole HARTMANN
Députée



Max HAHN
Député